

Saint-Vallier, le 18 décembre 2023

METALLIANCE, filiale du Groupe GAUSSIN, signe plusieurs contrats pour un ensemble de 52 véhicules destinés au creusement de 4 chantiers de tunnels ferroviaires en Italie

METALLIANCE poursuit ainsi la croissance de son activité travaux souterrains.

METALLIANCE (EURONEXT ACCESS : MLETA - FR0010492181), filiale du Groupe GAUSSIN spécialisée dans l'étude et la réalisation d'équipements industriels et d'engins mobiles, annonce la commande de 52 véhicules, dont 31 Trains sur Pneus (TSP) 70 tonnes (70t), 7 TSP ATEX, 6 TSP reconditionnés, 6 Véhicules Multi-Services (MSV) et 2 MSV ATEX, répartis sur quatre chantiers liés à la construction de tunnels ferroviaires en Italie, pour le compte de groupement comprenant entre autre, Webuild, le leader italien des travaux publics. Cet ensemble de contrats représente un chiffre d'affaires de près de 38 millions d'euros et constitue une avancée majeure dans son activité travaux souterrains.

4 chantiers en Italie dans le cadre du réseau transeuropéen de transport Ten-T

Cette commande historique pour METALLIANCE est issue d'appels d'offres auxquels la société avait répondu concernant divers chantiers destinés à la construction de tunnels ferroviaires en Italie. Ces chantiers s'inscrivent dans le cadre du réseau transeuropéen de transport Ten-T (*Trans-European Transport Network*) promu par l'Union européenne et bénéficient ainsi de subventions européennes.

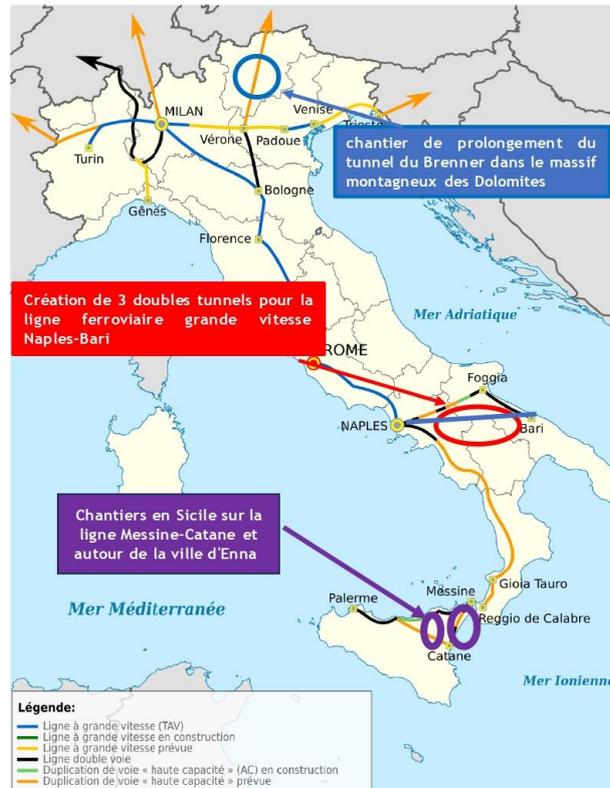
La commande la plus significative concerne la ligne ferroviaire grande vitesse reliant Naples à Bari, que la société connaît bien, pour avoir déjà décroché une commande de 4 TSP l'an dernier (*cf. CP du 21 juin 2022*). METALLIANCE a cette fois obtenu la commande de 15 TSP 70t et 6 MSV en vue de la création de trois doubles tunnels.

METALLIANCE a également obtenu une commande de 10 TSP 70t pour un chantier de prolongement du tunnel du Brenner dans le massif montagneux des Dolomites, au nord-est de l'Italie reliant Fortezza à Ponte Gardena.

Pour des tunnels destinés à la liaison entre Messine et Catane, en Sicile, METALLIANCE a reçu une commande de 6 TSP 70t et 6 TSP Retrofit. Le réemploi de véhicules qui permet de donner jusqu'à 3 vies aux engins de chantiers est une des forces de l'entreprise et un élément différenciant qui a retenu l'attention du client tant au niveau du coût que de l'impact environnemental.

Enfin, METALLIANCE vient de signer une commande de 7 TSP 70 ATEX et 2 MSV ATEX pour un autre projet dans le cadre du réseau Ten-t en Sicile, autour de la ville d'Enna. Ces véhicules spécifiques permettent de travailler en atmosphère explosive.

La livraison des premiers véhicules est prévue dès janvier 2024 et devrait s'échelonner jusqu'en juin 2025.



Les 4 chantiers remportés par METALLIANCE
pour un total de 38 millions d'euros de chiffre d'affaires.

« Cette commande historique pour METALLIANCE traduit la confiance que nous témoignent plus que jamais nos clients. C'est la concrétisation d'un travail collectif avec l'ensemble des équipes. L'Italie est pour nous un marché important, où nous avons déjà eu l'occasion de démontrer notre savoir-faire, et pour lequel nous attendons prochainement de nouvelles réponses à des appels d'offres », déclare Patrick Dubreuil Directeur Général de METALLIANCE.



Le TSP 70 tonnes transportant des voussoirs

À propos de METALLIANCE

METALLIANCE est un constructeur français et inventeur des véhicules multi-service destinés à la logistique des travaux souterrains plus couramment dénommés MSV (Multi service vehicles). Elle conçoit et construit des engins mobiles ou des équipements pour la réalisation d'infrastructures dans l'univers des transports (routiers, ferroviaires, métros), et de l'énergie (pétrole et gaz, gaz, vapeur...).

Depuis juillet 2020, METALLIANCE fait partie de GAUSSIN, groupe d'engineering qui conçoit, assemble et commercialise des produits et services innovants dans le domaine du transport de marchandise et de la mobilité propre et intelligente. GAUSSIN est coté sur Euronext Growth à Paris depuis 2010.

Plus d'informations sur www.metalliance-tsi.com

À propos de GAUSSIN SA

GAUSSIN SA est une société d'engineering qui conçoit, assemble et commercialise des produits et services innovants dans le domaine du transport et de la logistique. Son savoir-faire englobe les transports de marchandises et de personnes, les technologies autonomes permettant un usage sans chauffeur de type Automotive Guided Vehicles, et l'intégration de tous types de batteries, notamment électriques et hydrogènes. Avec plus de 50 000 véhicules à travers le monde, GAUSSIN SA bénéficie d'une forte notoriété sur quatre marchés en pleine expansion : les terminaux portuaires et aéroportuaires, la logistique et people mobility. Le Groupe a noué des partenariats stratégiques avec de grands acteurs mondiaux afin d'accélérer sa pénétration commerciale : Qatar Airways Cargo dans le domaine aéroportuaire, Maersk APMT dans le domaine portuaire, UPS dans le domaine de la logistique et Amazon dans le E-commerce. Chacun de ces partenaires est leader mondial dans son secteur. GAUSSIN SA a élargi son business model avec la signature de contrats de licence accélérant la diffusion de sa technologie à travers le monde. Le rachat de METALLIANCE consacre l'émergence d'un groupe international présent sur tous les segments de véhicules intelligents et propres.

GAUSSIN SA a été lauréat deux fois du Dubaï World Challenge - Concours mondial pour le transport autonome, en 2019 et 2021.

En janvier 2022, GAUSSIN SA a terminé avec succès le Rallye Dakar 2022 avec son H2 Racing Truck®, le premier véhicule à hydrogène à participer à la course et à générer zéro émission de CO2.

En mars 2022, Christophe Gaussin est sacré « Personnalité hydrogène de l'année » lors d'une cérémonie à l'Assemblée nationale dans le cadre des Hydrogénies - Trophées de l'hydrogène.

En avril 2023, GAUSSIN s'est associé avec le géant japonais MACNICA pour reprendre les actifs de NAVYA, leader français de la conduite autonome, au travers la création d'une société commune dédiée à la mobilité autonome et propre.

GAUSSIN SA est cotée sur Euronext Growth à Paris depuis 2010 (EURONEXT GROWTH - FR0013495298).

Plus d'informations sur <https://www.gaussin.com/>



Contacts

GAUSSIN

Arthur Denez, a.denez@gaussin.com

+33(0)6.59.54.97.55

Ulysse Communication

Nicolas Daniels, ndaniels@ulyse-communication.com

+33(0)6.63.66.59.22

Charles Courbet, ccourbet@ulyse-communication.com

+33(0)6.28.93.03.06

** Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de GAUSSIN estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de GAUSSIN, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes aux difficultés d'approvisionnement liées à la situation sanitaire, à la pénurie de matières premières ou aux conflits actuels, les décisions des autorités étatiques, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'inflation. GAUSSIN ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.*